

MÉMOIRE BIBLIOGRAPHIQUE

Semestre 3

Code Apogée : **DBH2057M**

3 ECTS

Master Santé Publique
Parcours M2 B3S Biostatistique, Biomathématique,
Bioinformatique et Santé.

Composante de gestion de l'UE :

Responsable de l'UE :

DOMAINE SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE

Département de Biologie Humaine

Pascal ROY, Delphine MAUCORT-BOULCH

Programme de l'enseignement :

L'objectif du mémoire bibliographique est de faire une revue de la littérature structurée des méthodes statistiques / bioinformatiques existant pour répondre aux questions posées dans le contexte particulier de votre stage.

Ceci nécessite donc une présentation préalable du contexte de l'étude, de la problématique applicative et de la problématique statistique qui en découle. Les problèmes ou spécificités nécessitant le recours à des méthodes d'analyse particulières devront être explicités. L'essentiel du rapport porte néanmoins sur la revue de la littérature, en particulier dans le champ de la méthodologie d'analyse. Le mémoire bibliographique peut se terminer par les perspectives d'analyses ou de développement d'analyses envisagées pour le stage au vu de la revue de la littérature.

Le mémoire bibliographique ne correspond :

- Ni à un protocole d'étude.
- Ni à une redite des méthodes enseignées en cours (même si vous pouvez être amenés à y faire référence succinctement).
- Ni à une traduction d'articles pertinents.

Sur le plan formel, le mémoire bibliographique :

- Doit être au format A4, avec des marges de 2 cm.
- Avec une police de caractères de type Times New Roman taille 11, et un interligne de 1.5.
- Doit comprendre 10 à 15 pages maximum, hors annexes (la section concernant les références bibliographiques fait partie des annexes).

Il doit être rendu au format PDF, en incluant votre nom dans le nom du document.

Présence obligatoire à 2 séminaires de Biostatistiques.

Modalités d'évaluations de l'unité d'enseignement :

Session 1 : Dossier mémoire.

Session 2 : Pas de session 2.